



SAINT MARTIN'INFOS



Meilleurs vœux à tous!

Madame, Monsieur,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An ont rythmé une fin d'année 2021 sur fond de reprise de la pandémie. J'espère cependant qu'elles ont été pour vous synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

La pandémie de la Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. L'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous obligeant à nous adapter constamment.

Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Pour la seconde année consécutive, nous devons renoncer à la cérémonie des vœux à la population. Nous continuerons cependant à utiliser tous les moyens de communication dont nous disposons pour vous tenir informés au mieux.

En termes de travaux structurants, les projets évoluent progressivement. Le city stade est en voie d'achèvement, le projet de commerces devrait sortir de terre d'ici le printemps, le plan de circulation va être présenté pour concertation dès ce début janvier, la rénovation énergétique complète de notre salle des fêtes est prévue pour cette année, le projet de fleurissement participatif avance...

La réalisation de ces projets revêt un caractère incontournable, ils vont insuffler une nouvelle dynamique à notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne année 2022.

Daniel CORDILLOT

Maire de Saint-Martin du Tertre

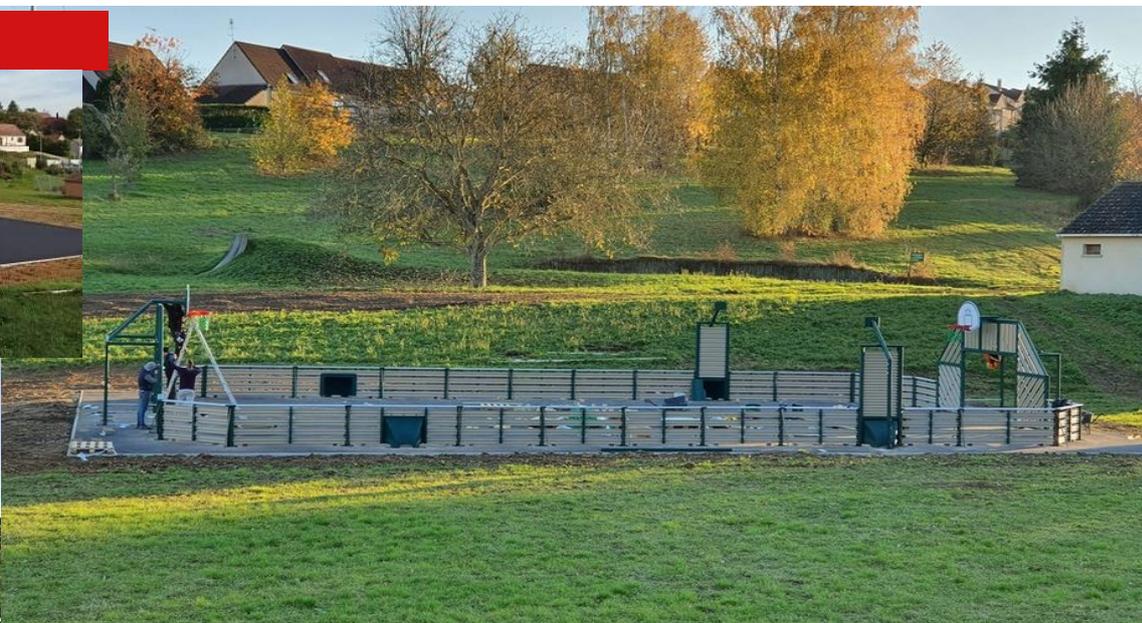
Suite à l'incendie d'une maison rue des Caves en Novembre, MERCI à celles et ceux qui ont donné gracieusement du matériel pour venir en aide à cette famille, qui a été relogée en décembre dans un logement vacant dans la même rue.

CONSULTATION PLAN DE CIRCULATION

Devant les nombreux retours concernant les problèmes de circulation ou de stationnement, que ce soit sur la route de Nailly, rue de Caves ou autre, l'équipe municipale organise une consultation spécifique sur ce sujet à la salle des Fêtes. Des propositions vous seront présentées, certaines étant d'ores et déjà engagées, vous pourrez exprimer ce qui vous semble problématique : nous avons besoin de vous pour faire un état des lieux fidèle englobant la totalité du village pour mieux réagir.

**Vendredi 7 &
Samedi 8 Janvier
de 10h à 17h
Salle des Fêtes**

CITY STADE



Réalisation de la plateforme, montage de la structure, test des filets de basket à l'arrachage, pose des filets de protection autour.

Le City Stade est dès à présent accessible à tous! Il sera complètement finalisé au printemps avec la peinture du marquage au sol qui sera réalisée dès que les conditions météorologiques seront plus favorables.



AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Des travaux d'aménagement de la dernière partie encore vide ont commencé le 3 janvier (renforcement des murs...)

Fleurissement participatif de la Grande rue



Bravant le mauvais temps, des Martinots motivés ont participé le 27 novembre à la balade au fil de la rue afin de réfléchir aux différentes possibilités de fleurissement. Merci à Maryline TAGGLIABUE du CAUE pour son aide!

Les prochaines étapes :

29 janvier : Atelier de détermination des plantes

RDV 14h à la salle des Fêtes

23 Avril : Après-midi de Plantation



Repas des Aînés

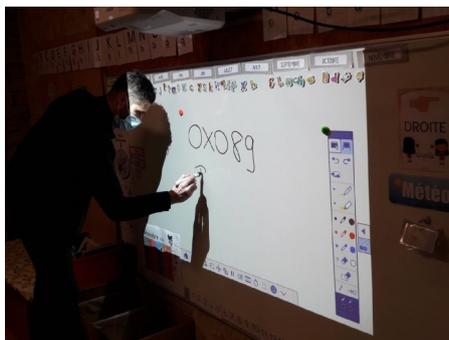
Initialement prévu à la salle des Fêtes, le repas a dû être annulé suite aux dernières évolutions de la crise sanitaire. Heureusement le traiteur a pu fournir en remplacement des plateaux repas, avec un menu identique.

D'autres anciens avaient choisi de recevoir un colis de produits d'épicerie fine.



Halloween : HARRY POTTER à la salle des Fêtes

Grande réussite avec la venue de 170 curieux le 6 novembre pour l'animation HARRY POTTER organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, sous la houlette de Morgane STETTLER!



La commune vient d'équiper les écoles Maternelles et Primaires, grâce à des demandes de subvention, de tableaux interactifs tactiles, connectés par ordinateur à une grande variété de documents et d'outils pédagogiques!

Concours Illuminations de Noël



Le jury a eu vraiment du mal à départager les 4 premières maisons tant il a été séduit par la qualité des illuminations, mais puisque qu'il faut choisir...

1er Prix Mr et Mme Patrick SAMYN 24, les Joigneaux

2ème Prix ex aequo

Mr et Mme José FERNANDES 1, rue St Exupéry

Mr et Mme Jean-Michel BISSON route de Nailly

4ème Mr et Mme Daniel BINON chemin de la Montagne

Hors concours Mr et Mme Salvatore LAUCCI 23, rue du Clos Romain



Et M.TELLE, A. LEMAIRE, S. MANSHIN, Y.BAUMONT, JM LUCQUIN, G.VEISS, A.TARANNE, D.JOIGNEAUX. N.HADDADI, P.BRUERE, J.THOMAZO, M.CARTIER, JC ALLAIN

La remise des Prix aura lieu ultérieurement lorsque les conditions sanitaires seront plus favorables et que nous pourrons de nouveau nous réunir autour d'un verre de l'amitié. BRAVO à tous!





M. le Préfet H. PREVOT, T. GERVAISE et A. Picq

La cérémonie du 11 Novembre a pu enfin se tenir en présentiel et a permis de rendre hommage à nos poilus avec des enfants de la commune.

Marie-Jeanne GAUTHE, quant à elle, a reçu la médaille de bronze, et Madame Joëlle LEBOEUF un diplôme pour services rendus à la cause de l'engagement associatif. Bravo!

Grippe aviaire : Renforcement des mesures de protection contre l'influenza aviaire. Si vous élevez des volailles, vous devez le déclarer à la mairie et respecter un certain nombre de consignes comme la claustration ou la mise sous filet obligatoire. *Texte complet sur le site <https://www.stmartindutertrebonne.fr/>*

Travaux Grande Rue

A l'occasion de travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales Grande Rue pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, la circulation et le stationnement seront interdits du 6 janvier au 4 février 2022 de 8 h à 18 h, du carrefour de la Grande Rue et de la Rue de la Pointe à l'Aiguillon au Chemin d'Argent.

La rue sera barrée et interdite à la circulation mais consentie aux riverains. Tout stationnement sur la zone de travaux sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

NOUVEAU :

Demande d'autorisation d'Urbanisme en ligne

La SVE (saisine par voie électronique) permet dès à présent à l'utilisateur de déposer de manière dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes gérées par le service ADS de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Lien : <https://sve.sirap.fr/#/communesList>

De fait, en choisissant la commune sur laquelle ils souhaitent effectuer leurs demandes, les demandeurs pourront déposer leurs dossiers de :
-certificat d'urbanisme a et b
-déclaration préalable de travaux
-permis de construire, de démolir ou d'aménager
Accès direct sur le site internet de la commune.

Collecte des déchets en 2022

Collecte des ordures ménagères : Lundi après-midi
Collecte sélective : Mardi après-midi
Semaines impaires

CONCOURS DÉCORE TON PAV » Organisé par le Grand Sénonais



BRAVO à Esmá SUNAR, 9 ans et à Sarah GOLFI, 10 ans dont les dessins ont été choisis par le jury

pour décorer les deux PAV (conteneurs de point apport volontaire des déchets) de la commune.



ETAT CIVIL

Naissances

BOUARGANE Sirine née le 7 /10
BEDREAGA Fabio né le 2 /12

Décès

BROSSIER Maurice 8/12

Mariages

AYATODE Mêtossou et BALOGOUN Justine le 18/12

